

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres*

**COMMUNIQUE DU 10 NOVEMBRE 2021**

**RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES  
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT  
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE BIDSKY**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT  
LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



**INITIEE PAR LA SOCIETE**

**BIDSKY**

**PRESENTEE PAR**



**PRIX DE L'OFFRE :**

7,80 euros par action Artefact S.A.

**DUREE DE L'OFFRE :**

17 jours de négociation



Le présent communiqué a été établi par BidSky et diffusé en application des dispositions des articles 231-27, 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

**AVIS IMPORTANT**

Dans le cas où à l'issue de l'Offre, le nombre d'actions non présentées par les actionnaires minoritaires ne représenterait pas plus de 10% du capital et des droits de vote d'Artefact S.A. (à l'exception des actions auto-

détenues par Artefact S.A. et des actions gratuites faisant l'objet de mécanismes de liquidité), BidSky a l'intention de demander à l'AMF la mise en œuvre dans un délai de trois (3) mois à compter de la clôture de l'Offre, conformément à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier et aux articles 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF, d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Artefact S.A. non présentées à l'Offre (autres que les actions auto-détenues par Artefact S.A. et les actions gratuites faisant l'objet de mécanismes de liquidité) moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre par action Artefact S.A., nette de tous frais.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 9 novembre 2021, apposé le visa n° 21-480 sur la note d'information établie par BidSky relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Artefact S.A. (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 232-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de BidSky ont été déposées auprès de l'AMF le 10 novembre 2021 et complètent la note d'information établie par BidSky. Ces informations ainsi que la note d'information sont mises à disposition du public ce jour, et sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société Artefact S.A. (<https://www.artefact.com>) et peuvent être également obtenues sans frais auprès de :

**BidSky**  
19, Rue Richer  
75009 Paris

**Société Générale**  
GLBA/IBD/ECM/SEG  
75886 Paris Cedex 18

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et de calendrier, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

#### AVERTISSEMENT

*L'Offre est faite exclusivement en France.*

*Le communiqué a été préparé uniquement à titre informatif. Le communiqué ne constitue pas une offre ou une partie d'une offre de vente, d'achat ou de souscription de valeurs mobilières et il ne doit pas être considéré comme constituant une quelconque sollicitation d'une telle offre.*

*Le communiqué ne peut pas être distribué dans des pays autres que la France, sous réserve de la publication du communiqué sur le site Internet d'Artefact, conformément à la réglementation applicable.*

*La diffusion du communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*

*BidSky décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation, par toute personne, de ces restrictions.*